

(édito)

LES SALLES DES CIRCUITS DE CINÉMA ITINÉRANT : pour des projections de qualité et le plaisir des publics

Les circuits de cinéma itinérants, également appelés « tournées », sont des modes d'exploitation cinématographique particuliers, qui regroupent des lieux de projections situés généralement en territoire rural et dans un même secteur géographique. Les responsables de circuit de cinéma itinérant adressent à Ghislaine Boudot du Centre national du cinéma et de l'image animée, une demande d'agrément, pour que ces lieux deviennent des points de tournée. La qualité de la projection représente un enjeu primordial, que les circuits itinérants saisissent, en convainquant des élus locaux de travailler à leurs côtés pour la qualification de leurs lieux et la prise en compte de la transition écologique.

Dans ce numéro d'*Itinérance(s) Ciné*, plusieurs expériences enrichissantes, ainsi que quelques dispositifs utiles à la réflexion des lieux, permettront de nourrir le sujet et d'inspirer la réhabilitation ou la création de salles, que les publics ruraux auront plaisir à fréquenter.

(Julien Poujade), président de l'ANCI

(sommaire)

contexte

LES POINTS DE TOURNÉES — 2

initiative

CINÉM'AUDE, UN RÉSEAU DE PETITES SALLES DE CINÉMA ! — 2

projets

UN MÉDIATHÈQUE AVEC SALLE DE CINÉMA — 4

SALLES CULTURELLES EN DORDOGNE — 5

INTERM@DE, UN NOUVEAU TIERS-LIEU À MARQUISE (62) — 6

dispositifs

LES AIDES DE L'ANCI AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION DES SALLES — 7

L'ACTÉE : FINANCEMENT DES TRAVAUX ET CONSEILS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE — 7

étude

ÉTAT DES LIEUX DES SALLES ITINÉRANTES EN HAUTS-DE-FRANCE — 8

(rencontre)

Des responsables de circuits itinérants autour de Ghislaine Boudot, CNC (AG de l'ANCI, 2015, Dijon)

De bas en haut et de gauche à droite : Ghislaine Boudot (CNC), Anne Lidove (CinéLigue HDF), Éric Raguet (Cinebus), Vincent Kopf (Cineco), ?, Michel Schotte (Ciné Off), Christine Le Hüe (Ciné Plus en Limousin), Hugues Quattrone (CNC), Marlène Perraud (UDMJC Les tourneurs de Côte-d'Or), Sandy Ducatez (Écran Mobile Franche-Comté), Julien Poujade (Maison de l'Image), Alain Bellayer (Cinéambul 72), Christophe Boula (réalisateur du film *Enfances nomades*), Moïse Maigret (Écran village), Émeric de Lastens (DRAC Bourgogne), Cyrille Léger (FDFR71, Cinévillage), François Hardy (CICLIC, Écran mobile), Patrick Fizet (Ciné Rural 60), Bertrand Schmit (Cinessonne), Isabelle Dufour-Ferry (ministère de la Culture), ?, Jean-Paul Noret (Panoramic).



ENVIRON 2 887 POINTS DE TOURNÉE

Autant de lieux qui accueillent des séances de cinéma itinérantes en France et Outre-mer

Avant d'accueillir une véritable séance de cinéma et de mettre en place une billetterie CNC, les lieux doivent être agréés par le Centre national du cinéma et de l'image animée. Ils doivent avoir le statut d'établissement recevant du public, avec un PV de sécurité à jour et être adaptés aux séances de cinéma (occultation, hauteur de plafond, acoustique). Ces lieux sont desservis périodiquement par le circuit itinérant, dont les projectionnistes, bénévoles ou salariés, se déplacent avec le matériel de projection.

Au Centre national du cinéma et de l'image animée, une salariée est particulièrement chargée du suivi des circuits et des agréments des points de tournée : Ghislaine Boudot, depuis 1982 au CNC ! Elle connaît toutes ses tournées, dont elle défend la place et la reconnaissance : « Les lieux desservis sont, dans la plupart des cas, de salles des fêtes ou des foyers ruraux. Mais les circuits itinérants organisent également des projections dans des écoles, voire dans des lieux où le public est "captif" comme dans les maisons d'arrêt ou les hôpitaux. Les agréments concernent également des théâtres, des salles polyvalentes, des médiathèques, des lieux extérieurs pour des plein-air, des centres culturels... Les demandes d'agrément de nouveaux lieux sont adressées aux conseillers cinéma de la DRAC, qui rendent un avis consultatif, après avoir pris appui sur l'avis d'une commission chargée de statuer. Il faut veiller à ce que ces lieux ne fassent pas de concurrence aux salles de cinéma fixes. Il est donc requis une distance de au moins 15 km, ou 20 à 30 minutes en voiture, selon les configurations territoriales ; et en deçà, demander l'autorisation écrite de la salle fixe la plus proche. »

Ghislaine Boudot sera en retraite le 1^{er} mars 2025. « Je suis toujours heureuse de travailler avec les itinérants, de trouver des solutions aux multiples problèmes qu'ils rencontrent. J'espère que les nouveaux dispositifs du CNC* leur permettront de sortir de leurs difficultés actuelles... »

Situés essentiellement en zone rurale, 118 circuits itinérants actifs sont actuellement dénombrés en France (dont 4 qui ne sont pas encore actifs). Les circuits itinérants ajoutent plus de 2 000 communes aux 1 545 villes équipées en salles fixes, portant ainsi le nombre de communes équipées d'un cinéma (itinérant ou fixe) à 3635, soit plus de 10 % des 34 935 communes françaises.

Le contexte s'est durci pour la fréquentation des séances, les plateformes représentant une concurrence forte à la venue de spectateurs en salle, surtout lorsque celles-ci sont inconfortables et que la programmation y est peu qualifiée et/ou tardive vis-à-vis des sorties nationales. |||

* Dans le cadre du Plan ruralité : soutien aux investissements et au fonctionnement des circuits itinérants

Pour une présentation détaillée des circuits et des communes, retrouvez l'état des lieux réalisé par l'ANCI en 2015 :

cinema-itinerant.org/wp-content/uploads/2023/03/Le-cinema-itinerant-en-France.pdf

Cartographie des communes

cinema-itinerant.org/circuits

CINÉM'AUDE, RÉSEAU DE VÉRITABLES

UN EXEMPLE DE SERVICES « CLÉS EN MAIN » POUR LE CINÉMA ITINÉRANT

Rencontre avec Fabrice Caparros, directeur de Ciném'Aude qui, sur la base de l'expérience et du développement du cinéma itinérant dans le département de l'Aude, a élaboré et développé un concept de salles innovantes.

(IC) Pourriez-vous nous présenter en quelques mots, Ciném'Aude, et faire un état des lieux du rayonnement de la structure ?

(FB) Ciném'Aude compte aujourd'hui 18 points de cinéma, dont 12 dans lesquels les salles sont totalement équipées comme de véritables petites salles de cinéma. 3 projecteurs sont actuellement installés en salle fixe, 4 sont utilisés en itinérance, et un dernier a été acheté par la commune de Gruissan qui fait partie du circuit itinérant (Gruissan). Nous avons auparavant d'autres points de circuit itinérant, mais la fréquentation avait tendance à baisser et nous perdions beaucoup d'argent. Il est très important de faire de la comptabilité analytique, à la fois pour gérer sa structure mais aussi pour présenter des chiffres aux élus des communes et leur montrer ce que coûte notre activité chez eux. Les spectateurs attendent aujourd'hui un meilleur confort et critiquent les salles équipées de chaises, les jugeant trop inconfortables. Nous avons donc cessé de venir dans les communes qui ne souhaitaient pas améliorer leurs salles et qui ne voulaient pas prendre en charge les coûts de l'activité, pour se concentrer sur les autres et qualifier notre action.

(IC) Vous avez conçu un type de service assez innovant pour accompagner les élus dans la réfection de leurs salles. Pourriez-vous expliquer en quoi cela consiste ?

(FB) En effet, sur la base du constat qu'il fallait améliorer l'accueil des spectateurs, nous nous sommes engagés dans la conception d'un modèle

PETITES SALLES DE CINÉMA !



Cinéma municipal de Ferrals-les-Corbières (11)

de salle, en partant de l'expérience que nous avons vécue dans la commune de Gruissan, en 2014. Le maire de la commune était très investi et nous a sollicités pour l'accompagner dans son projet. 140 000 € de subvention régionale ont été obtenus et aujourd'hui, la commune assure 250 séances par an ! Nous sommes pratiquement dans un mode de gestion de salle fixe.

Un technicien de l'équipe, Jérôme Verdu, a accompagné les élus dans la conception de l'évolution du lieu, les a mis en contact avec les fournisseurs et s'est chargé du suivi du chantier. Fabrice a contribué au montage du dossier de subvention et a trouvé un fournisseur de sièges, à Mussidan en Dordogne, qui conçoit exactement ce qu'il faut dans les circuits itinérants.

Depuis, cette expérience a été reproduite dans plusieurs salles du réseau. La polyvalence du collaborateur de Ciném'Aude, Jérôme Verdu, permet d'aborder de nombreux axes des projets, de la conception à la maintenance. Ciném'aude souhaite inventer le tiers lieu cinéma, sur le principe suivant : « comment réutiliser un lieu pour lui donner une dimension cinéma ? ». Ce type de projet nécessite l'adhésion des élus, qu'il faut d'abord convaincre de la pertinence du projet, puis mettre en place le plan de financement, en contactant les fournisseurs pour obtenir les devis ; enfin, montrer sa détermination en intervenant, aux côtés des communes, dans le montage des dossiers de subvention, afin de solliciter les autres financeurs du projet. Cette implication rassure et fait gagner du temps aux équipes municipales.

Ciném'Aude a accompagné la réfection des salles d'Axat, Ouveillan, Pépieux, Villeneuve-Minervois, Ferrals-les-Corbières... Dans cette dernière commune de 1 000 habitants, un élu très investi a demandé comment il pouvait rénover sa salle avec des vrais sièges confortables, un appareil de projection et un son dolby. Avant les travaux, les séances réunissaient environ 20 spectateurs, et depuis la réfection et l'équipement du lieu, la moyenne est passée à 40 spectateurs par séance !

[FB] *Il est important d'apporter une vraie crédibilité aux projets en étayant par des chiffres et en s'appuyant sur des exemples similaires qui ont fait leurs preuves. On mesure ensuite la progression de la fréquentation, et donc des recettes. L'étude d'une ouverture de salle ne peut se faire que s'il y a une vraie volonté, un vrai projet.*

[IC] **Comment voyez-vous l'évolution du modèle et quelles seraient vos recommandations pour le développer ?**

[FB] *Notre objectif est de faire adhérer d'autres communes à ce concept, afin d'avoir un parc de salles de qualité à l'échelle de tout notre département de l'Aude. Il faudrait créer un réseau de techniciens et mutualiser les compétences, sur le plan national, afin de reproduire l'expérience dans d'autres régions. L'ANCI doit pouvoir valoriser notre savoir-faire et le mettre à la disposition de tous, tout en aidant à aller chercher les informations pour les montages des dossiers de demande de subvention. |||*

Contact : Fabrice Caparros,
✉ cinemaude@free.fr
🌐 www.cinemaude.org



Salle de Villeneuve-Minervois (11)

Dans ce territoire de l'Aude (11) et en Pyrénées-Orientales (66), le parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'est doté d'une véritable compétence pour accompagner les communes agréées par le CNC dans la réfection de leurs salles et dans leurs recherches de financement. Les deux circuits itinérants Ciném'Aude et Ciném'imaginaire ont créé **Cinédici**, pour mettre en œuvre un projet de développement culturel cinéma à l'échelle de ce parc naturel régional. Une journée d'échanges et de débats a eu lieu le 6 septembre 2024 pour faire connaître ce projet, avant de lancer les projections plein air de la soirée.

www.parc.corbieres-fenouilledes.fr



Cinéma municipal d'Axat (11)

UN CIRCUIT ITINÉRANT ASSOCIÉ À UN PROJET DE MÉDIATHÈQUE AVEC SALLE DE CINÉMA

L'association Sceni qua non, qui gère le circuit itinérant de la Nièvre, a accompagné le projet de création d'un lieu multiculturel, comprenant une médiathèque et une salle de spectacle et de cinéma, en participant à toutes les phases, de sa conception à sa mise en œuvre.

À Saint-Pierre-le-Moûtier, une commune de 1950 habitants, Sceni qua non exploite un point de circuit itinérant, dans une petite salle bénéficie actuellement de l'agrément du CNC : la salle de la fraternité. Aujourd'hui, le circuit itinérant y propose une moyenne de 4 séances par mois (2 passages par mois avec deux séances) pour le jeune public (Art et Essai et grand public). C'est un point dynamique où l'association peut compter sur le centre social de la municipalité, particulièrement investi, et sur les propositions culturelles des CIBFC, l'association des Cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté.

Association Sceni Qua Non

www.sceniquanon.com

miniplexes@sceniquanon.com

Et demain ?

Lucile Foujanet, coordinatrice exploitation cinéma à Sceni qua non, présente le projet de lieu multiculturel porté par la municipalité de Saint-Pierre-le-Moûtier :

[LFI] C'est un projet de médiathèque qui inclut une salle modulable de projection-lecture-jeu, et qui comprendra 63 places dont 3 PMR (sièges rétractables). L'objectif est de pouvoir proposer une offre culturelle diversifiée. Il y aura la rénovation d'un bâtiment municipal et une construction, le tout dans un nouvel écoquartier. Ce complexe sera équipé d'une salle de cinéma modulable, qui pourra également accueillir du théâtre ou des concerts. Le budget des travaux est évalué à 2,5 millions d'euros ; l'équipe municipale a su mobiliser des fonds pour ce projet ambitieux : la DRAC, la région et le département subventionneront le projet en grande partie.

[IC] Comment l'association Sceni qua non a-t-elle été intégrée au projet ?

[LFI] Le projet est porté par la commune, en lien avec la bibliothèque départementale. Le maire est très attaché à la programmation cinéma et il nous a associés à la réflexion dès le début. Nos projectionnistes ont pu établir le cahier des charges pour optimiser les projections cinéma, choisir le son pour le cinéma (qui n'a pas les mêmes spécificités que le son pour les concerts), fournir les contacts de fournisseurs spécialisés. Ainsi, la salle de cinéma sera équipée par Cinemeccanica pour l'écran et le son ; seul le projecteur sera installé par Sceni Qua Non lorsqu'on viendra faire les projections.

[IC] Quelles sont les perspectives locales, grâce à ce nouvel équipement ?

[LFI] Il est prévu d'ouvrir fin 2025, mais les travaux n'ont pas encore démarré. Nous avons encore quelques réunions avec l'architecte, afin de finaliser le projet, notamment pour la cabine de projection. Nous espérons pouvoir renforcer nos propositions de cinéma, notamment en y accueillant les projections des dispositifs "École et cinéma" et "Collège au cinéma", dispositifs que nous coordonnons pour la Nièvre. |||



La futur médiathèque de de Sceni qua non à Saint-Pierre-le-Moûtier (58)



DEUX PROJETS DE SALLES CULTURELLES EN DORDOGNE

Ciné Passion en Périgord a accompagné la création d'un nouveau lieu culturel, l'Atrium, à Vergt, petit village de 1 700 habitants situé dans la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, qui a ouvert en 2012.

Ce village se situe loin des pôles urbains, et draine donc une population rurale relativement nombreuse, avec une histoire agricole forte, autour de la production de fraises notamment.

Avant cela, le circuit itinérant y organisait des séances de cinéma dans le club-house de la commune. « C'était épique, raconte Julien Robillard, responsable de diffusion à Ciné Passion en Périgord. Nous avons percé la porte des toilettes du club-house, afin d'y mettre le projecteur et nous projetions sur un mur blanc. Nos séances avaient lieu le lundi soir, le lendemain de la grosse journée foot... ! » Cette salle était la plus petite de leur réseau, mais paradoxalement, celle qui comptabilisait la meilleure fréquentation des séances.

Les élus locaux souhaitaient un projet culturel et une salle adaptée, et Ciné Passion les a accompagnés dans l'émergence du projet, aux côtés d'autres opérateurs culturels. Julien Robillard se souvient : « Les élus locaux voulaient une salle pour pouvoir y accueillir du cinéma et des spectacles, la louer pour des

mariages, permettre le repas de chasseurs...

L'accompagnement technique s'est porté sur la précision du projet, des choix à arbitrer. Finalement c'est un projet d'espace culturel qui est advenu, avec des gradins, une bonne acoustique, un grand écran, une estrade et du matériel sur place. Et le lieu bénéficie aussi d'une cuisine et d'un grand espace pour organiser des déjeuners avec 60 convives assis. »

Aujourd'hui, l'Atrium a trouvé sa place à Vergt, avec une vraie saison culturelle, comprenant une à deux séances de cinéma hebdomadaire. Le cinéma, à Vergt, c'est 2 834 spectateurs en 2023... pour une commune de 1 700 habitants !

Ciné Passion en Périgord reprend aujourd'hui son rôle d'accompagnement pour la création d'un nouveau lieu à Excideuil, dans la communauté de communes Isle Loue Auvézère. Actuellement, le circuit itinérant projette dans un château médiéval, magnifique mais plus du tout adapté ; il y fait 12 degrés l'hiver, pas très confortable



Club-house de Vergt avant l'Atrium

pour les spectateurs ! La communauté de communes porte le projet de création d'une médiathèque, couplée avec un auditorium et s'appuie sur Ciné Passion pour conseiller l'architecte, afin que le cinéma itinérant puisse y être présent de manière optimale et imaginer des liens avec le livre et la lecture. Ce projet bénéficie du soutien du dispositif Petites villes de demain. Situé à 200 mètres de la cité scolaire, il pourra également accueillir les élèves pour les dispositifs d'éducation aux images.]]]

Ciné Passion en Périgord

🌐 cine-passion24.com

INTERM@DE, UN NOUVEAU TIERS-LIEU À MARQUISE (62)

... qui doit trouver sa place aux côtés de l'activité cinéma portée par la ville

Le nouveau tiers-lieu à Marquise (62)

La ville de Marquise, dans le Pas-de-Calais, accueille un point de projection du circuit itinérant de CinéLigue HDF depuis plus d'une dizaine d'années. L'équipe locale, réunie autour de Michaël Claptien et particulièrement investie, y développe un projet citoyen, comprenant de nombreuses propositions éducatives et accompagnées pour le jeune public et le public adolescent : des séances avec les centres de loisirs dès 2 ans et pour les adolescents, de nombreux ateliers pratiques d'éducation aux images permettant aux jeunes de se familiariser aux pratiques de la réalisation, des séances en temps scolaire autour des discriminations, de la citoyenneté et de l'écologie, en partenariat avec le collège, autour des films *Terraferma*, *Les héritiers*, *Demain*, *Green Book...*, suivis de débats. Des invités sont aussi venus témoigner auprès des jeunes comme Kamini, Boudier ainsi que des joueurs de football ou de basket. « *Faire intervenir des personnalités connues des adolescents est aussi un moyen de les toucher différemment* », précise Jérôme Élias, responsable du jeune public à CinéLigue HDF.

Parallèlement, les élus de la communauté de communes de La terre des 2 caps ont souhaité créer un tiers-lieu à Marquise, afin d'offrir de nouveaux services de proximité à la population. Dans les tiers-lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social. Les travaux de requalification d'un bâtiment de l'ex-centre d'interprétation du paysage CAPland à Marquise ont permis d'ouvrir ce



tiers-lieu en septembre 2024. Il est situé à 800 mètres de la salle qui accueille le cinéma actuellement...

Ce tiers-lieu dispose d'une salle de conférences ou de réunions, de bureaux pour y organiser des réunions, des formations, et proposer des espaces de travail partagés. France services a également intégré cet espace pour accompagner les démarches administratives de la population.

Les élus de La terre des 2 caps imaginent une programmation qui évoluera en fonction des besoins de la population et des projets menés sur le territoire : culture, environnement, écologie, coaching professionnel, rencontres, séminaires, ateliers parents-enfants, venue des écoles, ateliers numériques et d'éducation aux images, espace ressource pour les randonneurs...

Comment s'organise la cohabitation entre la salle accueillant le cinéma et ce nouveau lieu ?

De nombreuses actions mises en place par le tiers-lieu se font sur les mêmes créneaux que celles de la commune de Marquise, pour des propositions culturelles proches.

La communauté de communes souhaiterait y accueillir des séances de cinéma, mais c'est la commune de Marquise qui détient l'agrément CNC pour les organiser, ainsi que le personnel qualifié pour ce faire. Idéalement, il faudrait que les deux lieux proposent une programmation complémentaire : Marquise pourrait conserver tout son savoir-faire en direction des jeunes publics, qui permettent déjà à tous les jeunes de la communauté de communes d'y participer, et le nouveau lieu pourrait compléter l'offre de programmation avec des soirées documentaires, par exemple. Mickaël Claptien, responsable cinéma à Marquise et partenaire de CinéLigue HDF depuis plus de 20 ans, a jeté l'éponge : il est parti pour d'autres destinées professionnelles. Dans ce contexte, la position de CinéLigue HDF est de rester fidèle aux désirs de la commune adhérente, l'association a donc pour le moment cessé les échanges avec le tiers-lieu. Peut-être que l'arrivée du remplaçant de Mickaël viendra apporter des solutions de coopération...

CinéLigue HDF

- www.cineligue-hdf.org
- www.cineligue-hdf.org/cinema/82-marquise/



Une séance de cinéma pour le jeune public avec CinéLigue HDF

COMMENT UTILISER LES AIDES DE L'ANCT ?

DES DISPOSITIFS AU SERVICE DE RÉHABILITATION DES SALLES

À destination des communes qui veulent améliorer leurs salles

« Villages d'avenir »

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en 2023, dans le cadre du **plan France ruralité**, un programme intitulé « Villages d'avenir », destiné aux petites communes rurales de moins de 3 500 habitants. Ce dispositif a pour vocation d'être un « appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets ».

120 chefs de projet, ont été recrutés depuis le 1^{er} janvier 2024, pour les accompagner dans la réalisation de projets structurants : rénovation d'une salle, organisation d'un festival local... D'ores et déjà, 2 500 communes ont été labellisées, soit 27 communes en moyenne par département. Plus de 50 % des projets concernent la réhabilitation de bâtiments. Le gouvernement devrait pouvoir compléter cette première liste ultérieurement.

Liste des communes « Villages d'avenir » :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2024-01/DP_VillagesAvenir_vdef_0301.pdf

L'accompagnement de projets sur mesure

L'ANCT se mobilise pour des accompagnements plus spécifiques :

- analyse des dynamiques territoriales,
- études, montage de projets,
- financement de projets,
- maîtrise d'ouvrage de projets immobiliers,
- capitalisation, banque d'expériences.

L'Agence accompagne également les territoires faiblement pourvus en ressources en ingénierie et confrontés à des enjeux de transition économique, industrielle, environnementale ou démographique, dans la conception de leur projet global de territoire. Cette aide est destinée prioritairement aux intercommunalités (communautés de communes) qui peuvent solliciter le délégué territorial de l'ANCT, qui évalue et qualifie les besoins.

En savoir plus :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr/laccompagnement-de-projets-sur-mesure-82



Villages d'avenir



agence nationale de la cohésion des territoires

Il s'agit également de développer des communautés de travail entre les acteurs des territoires, par exemple, en animant le Carrefour des observatoires territoriaux, en facilitant le partage des analyses, méthodes et bonnes pratiques. Cette **plateforme « Aides-territoires »** propose un service pratique aux élus et aux équipes techniques locales en compilant les aides et les dispositifs financiers et d'ingénierie utiles à leurs projets de territoire.

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE L'ACTEE :

FINANCEMENT DES TRAVAUX ET CONSEILS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Présenté lors de la dernière assemblée générale de l'ANCI à Metz le 13 juin dernier, l'ACTEE est un programme pour impulser, accompagner et financer la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités locales.

Grâce à des **fiches conseils** et à des **guides de l'ACTEE**, les élus locaux peuvent mieux comprendre et se simplifier les démarches de rénovation des bâtiments publics de la commune, dont les salles des fêtes. Ainsi, à partir de documents-types, ils peuvent adapter leurs cahiers des charges et développer des partenariats avec des financeurs publics ou privés pour obtenir les meilleures conditions de financement.

ACTEE est un programme porté par la FNCCR (fédération nationale des collectivités concédantes et régies), qui a pour objectif de lever les freins que les collectivités peuvent rencontrer en matière d'efficacité énergétique des bâtiments publics et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone aux moyens de :

- l'octroi d'une aide financière au travers de subventions, principalement pour des aides à l'ingénierie et des études ;
- la mise à disposition d'un centre de ressources ;
- la création d'un réseau d'échanges et de partages.

Vous souhaitez encourager une collectivité locale dans sa démarche de rénovation énergétique de la salle où vous assurez les projections cinéma ?

N'hésitez pas à contacter :

Samy Hamdi, coordinateur régional
Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, DROM

s.hamdi@fnccr.asso.fr

Sophie Potier, coordinatrice régionale
Bretagne, AURA, Centre-Val de Loire

so.potier@fnccr.asso.fr

Donatien Laufer, coordinateur régional
Pays de la Loire, PACA, Occitanie

d.laufer@fnccr.asso.fr

Clara James, coordinatrice régionale
Grand Est, Hauts-de-France, Normandie,
Bourgogne-Franche-Comté

c.james@fnccr.asso.fr

Ressources ACTEE :

programme-cee-actee.fr/ressources/

PROGRAMME
ACTEE
Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics

ÉTAT DES LIEUX DES SALLES ITINÉRANTES EN HAUTS-DE-FRANCE

Une étude mise en œuvre par l'ARCI, en partenariat avec les 4 circuits itinérants des Hauts-de-France : CinéLigue HDF, FDMJC 02 et 80, Ciné Rural 60

Lancée en 2023 avec le soutien de la DRAC, **une première phase de l'étude** a permis d'obtenir des données précises sur le niveau de confort et d'équipement des 168 salles accueillant des projections itinérantes dans les 5 départements des Hauts-de-France. 33 salles ont été visitées et ont fait l'objet d'une analyse approfondie, couplée avec une sensibilisation des partenaires locaux, bénévoles et élus, qui gèrent les lieux localement. Cette mission s'est appuyée sur l'expertise des 12 projectionnistes itinérants et a porté sur différents aspects : présence d'équipement local (écran, son, occultations assises), aide sur place et accueil du public, possibilité de rénovation, impact écologique, temps de trajet et d'installation du matériel.

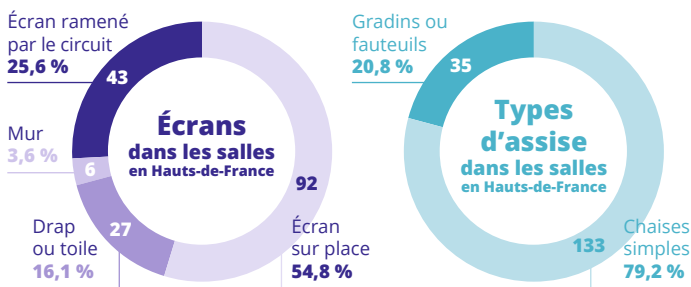
En effet, les salles mal équipées et peu confortables ont un triple impact négatif :

- celui du temps passé par les projectionnistes pour installer les lieux,
- celui d'un sentiment de relégation des habitants ruraux,
- celui d'une moindre fréquentation des séances.

Les différents entretiens menés avec les partenaires locaux montrent une forte volonté de leur part d'améliorer les conditions de projections pour une meilleure fréquentation et une meilleure image. Cet état des lieux a permis de constater également l'importance de créer un lieu convivial et un lieu de vie pour les habitants des milieux ruraux.

PRINCIPAUX RÉSULTATS (% des salles) :

- 54,8 %** possèdent un **écran sur place** ;
- 13,7 %** possèdent un **système son adapté** aux projections cinéma ;
- 56,0 %** bénéficient d'une **occultation** propice à l'activité de diffusion ;
- 20,8 %** possèdent des **fauteuils confortables** pour les spectateurs ;
- Plusieurs salles ne sont pas bien isolées et ne bénéficient ni de chauffage, ni de climatisation.



La deuxième phase de l'étude a été lancée, avec les objectifs suivants :

- Équiper les salles qui en font la demande en écrans, système son et fauteuils, en les conseillant sur les investissements et en négociant des prix avec des fournisseurs repérés.
- Conseiller les équipes locales et trouver des solutions de financement dans la perspective d'une rénovation énergétique des bâtiments, et d'un meilleur équipement (son, écran, assises, occultation).
- Proposer des ressources et outils partagés dans le cadre d'investissement en matériel et de fonds d'aides existants, via des dispositifs territoriaux d'aménagement du territoire.

Depuis le lancement de cette deuxième partie du projet en début d'année 2024 :

- Quatre communes ont amélioré l'occultation de leurs salles en installant des volets, des stores, ou des rideaux : Beauquesne (80), Fresne-Leguillon (60), Landrecies (59) et Marquise (62). Deux autres communes sont dans l'attente d'une visite de l'entreprise spécialisée dans l'occultation de salles ;

- Trois salles ont installé un écran : Bonvilliers (60), Jaulzy (60) et Ochtezeele (59). La commune de Beaurainville (62) est en attente de l'installation d'un écran, prévue en septembre 2024, grâce à une entreprise spécialisée qui se déplace dans toutes les communes qui en font la demande. Sept autres salles sont dans l'attente de la visite de l'entreprise courant septembre 2024.
- Treize nouvelles salles ont été visitées dans le but d'apporter des conseils plus précis en équipements, mais aussi pour présenter une housse rouge qui améliorerait considérablement le confort des spectateurs en termes d'assises. Une commande groupée de ces housses sera passée avant la fin de l'année, pour une dizaine de communes qui en ont fait la demande.

Les efforts d'amélioration vont se poursuivre, afin de continuer de qualifier le parc et de mieux accueillir les spectateurs dans toutes les salles de la région. III

Synthèse complète de l'état des lieux

arci-hdf.org/?page_id=2021

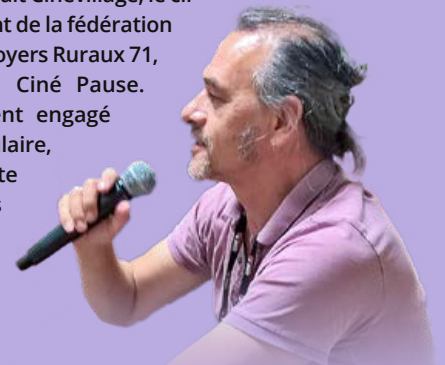
Contacts :

- simon.janot@arci-hdf.org
- marie.fievet@arci-hdf.org

(hommage)

CYRILLE

Nous venons d'apprendre le décès de notre collègue et ami **Cyrille Léger**, 55 ans. Nous sommes tous très affectés par sa disparition. L'an dernier, il était encore avec nous aux États généraux des cinémas itinérants au Somail, joyeux et amical comme toujours. Fondateur à nos côtés de l'ANCI, il y a 14 ans, il en a occupé durant toutes ces années le poste de secrétaire adjoint. Il était responsable de l'activité cinéma en Saône-et-Loire depuis plus de 25 ans, et animait Cinévillage, le circuit de cinéma itinérant de la fédération départementale des Foyers Ruraux 71, ainsi que le festival Ciné Pause. Cyrille était sacrément engagé pour l'éducation populaire, le lien social et la lutte contre les inégalités et discriminations. Nous souhaitons lui rendre hommage et adresser nos condoléances à sa famille.



association nationale des cinémas itinérants



ANCI c/o Cinébus
BP 8 - 74330 SILLINGY
07 77 73 37 90

contact@cinema-itinerant.org

www.cinema-itinerant.org

Soutenu par



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

